

# FO : le syndicat qui reste un syndicat



## POURQUOI UN SYNDICAT ?

Certains diront "pour être défendu", d'autres "pour se défendre tous ensemble".

En fait les deux idées sont indissociables car se syndiquer, c'est se rassembler pour :

- ✓ **Préserver et améliorer** les acquis sociaux et les conditions de travail ;
- ✓ **Défendre l'emploi et le pouvoir d'achat** ;
- ✓ A la DGFIP, c'est vous **représenter et assister** aux commissions afin de défendre les **intérêts individuels et collectifs de tous les personnels**.

## Qu'est ce qui différencie FO des autres ?

À **FO**, nous avons toujours **privilegié la négociation** par rapport à l'agitation.

À **FO**, les décisions sont prises **en toute indépendance**, que ce soit à l'égard du patronat, du gouvernement, des partis politiques ou de tout autre groupement extérieur. C'est ainsi que lors de la campagne des Présidentielles de 2012, **FO** s'est abstenu de prendre part au débat et ne s'est pas positionné pour tel ou tel candidat. Comment, en effet revendiquer librement demain, si nous nous sommes liés à un parti politique quel qu'il soit. **Cette indépendance à FO, nous en sommes fiers!**

À **FO**, chaque adhérent est assuré qu'il peut **défendre librement** son point de vue sur toutes les questions relatives à la vie, aux orientations et au développement de l'organisation.

À **FO**, ce sont les sections locales qui **décident de leurs actions**, les responsables nationaux sont là pour les aider, pas pour leur imposer leur vues. C'est cela aussi qui nous permet d'être **au plus proche des intérêts de l'agent**.

À **FO**, nous **défendons les missions** parce qu'elles sont notre outil de travail. Nous sommes **pragmatiques** dans nos choix, parce que c'est la garantie de préserver cet outil partout où il est implanté et ainsi **nos emplois**.

Voici brièvement présenté **FO**, son esprit, sa façon d'être et de défendre les intérêts des personnels.

**Pour nous contacter :**

**Section F.O.-DGFIP 50**

**Tel : 02 33 91 21 15**

**fo.ddfip50@dgfip.finances.gouv.fr**

Cher(e) collègue,

## **Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques**

La section **F.O.-DGFIP** de la Manche te souhaite la bienvenue dans notre département.

Comme toi, c'est par voie de presse, que nous avons été informé du contenu des lettres plafonds, adressées par le Premier Ministre aux différents membres du gouvernement dans le cadre du projet de loi de finances 2013.

Longtemps mis à contribution parce qu'exemplaire, le ministère de l'économie et des finances est cette fois catalogué dans les ministères non prioritaires, et à ce titre devrait se voir infliger la suppression de 2500 emplois.

Aucune direction ne sera épargnée, avec des fermetures de sites, des restructurations de services et des redéploiements de personnels.

Après les plus de 20 000 suppressions d'emplois subies ces dix dernières années, ces nouvelles coupes sombres sont totalement inacceptables pour **F.O.-DGFIP**.

Depuis plusieurs années, **F.O.-DGFIP** dénonce la détérioration continue des conditions de travail dans les services. Si ces annonces venaient à se concrétiser, la situation ne ferait qu'encore s'aggraver un peu plus avec des conséquences sociales et humaines parfois dramatiques.

Ces nouvelles suppressions viendrait s'ajouter au 30401 postes de fonctionnaires supprimés en 2012, 34 000 en 2011 33500 en 2010, 30627 en 2009, 22700 en 2008 soit près de 152 000 emplois supprimés sur une période de 5 ans.

Le département Manche a été lourdement touchée avec au total 13 emplois supprimés au 01/09/2012. Depuis 2007 années ce sont plus de 100 emplois qui auront été supprimés.

Cette hémorragie d'emploi se double désormais de restrictions budgétaires qui remettent en cause le fonctionnement même des postes et services qui sont financièrement asphyxiés.

L'accumulation des réorganisations, des restructurations, les applications informatiques déployées sans être stabilisées épuisent les personnels et participent largement au stress et aux découragement de nombreux collègues.

C'est pourquoi **F.O.-DGFIP 50** revendique :

- L'ARRET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS
- L'ABROGATION DU JOUR DE CARENCE
- L'AUGMENTATION DES REMUNERATIONS
- L'ACCES AUTOMATIQUE AU GRADE D'AAP1 8<sup>EME</sup> ECHELON
- L'EXTENSION A TOUS DU DROIT AU RETOUR ET DEUX VERITABLES MOUVEMENTS ANNUELS DE MUTATION
- LE MAINTIEN ET LE RENFORCEMENT DE TOUTES LES MISSIONS EXERCEES PAR LA DGFIP
- L'ATTRIBUTION DES MOYENS NECESSAIRES AU FONCTIONNEMENT DES POSTES ET SERVICES

**Pour F.O.-DGFIP, LA MOBILISATION C'EST MAINTENANT !**